



Assistant - assistante dentaire

notre passion : votre formation



Centre professionnel du Littoral neuchâtelois
cpln@rpn.ch www.cpln.ch

1 Description de la profession

L'assistant dentaire collabore étroitement avec le médecin-dentiste, l'hygiéniste ou le technicien-dentiste. Il prépare les instruments, assiste au fauteuil, stérilise, désinfecte et prépare les instruments utilisés. Il effectue également des radiographies ou d'autres tâches spécifiques.

Sa fonction consiste également à gérer les rendez-vous, accueillir les patients, tenir à jour les dossiers des patients en respectant la protection des données.

Les qualités indispensables à la profession sont le sens des responsabilités, la capacité à créer un climat de confiance avec tous les intervenants, et une grande ouverture d'esprit.

2 Formation

La formation dure 3 ans et se déroule sur 3 sites différents:

- **Au cabinet dentaire:** travaux pratiques et connaissances professionnelles.
- **A l'école:** connaissances professionnelles théoriques et culture générale.
- **En externe:** Cours interentreprises.

Vous travaillez 3 à 4 jours par semaine au sein de l'**entreprise** selon l'année d'apprentissage dans laquelle vous vous trouvez. Le travail quotidien est très varié et est complété par les connaissances théoriques apprises à l'école.

Vous vous rendez à l'**école professionnelle** 1 jour par semaine en vue d'y acquérir les connaissances théoriques nécessaires à l'exercice de la profession.

Vous assistez à des **cours interentreprises** qui regroupent les apprentis de la même branche et qui sont répartis sur les 2 premières années.

¹Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes

3 Plan d'études

Branches	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Connaissances professionnelles générales	40	80	120
Connaissances de base en sciences naturelles	40	40	40
Travaux administratifs	80	80	--
Allemand	40	40	40
Sport	40	--	40
Culture générale	120	120	120

Les branches «connaissances professionnelles générales» se différencient en trois sujets:

1. Connaissances de base en médecine dentaire:

- Médecine dentaire conservatrice
- Parodontologie
- Chirurgie dentaire
- Prothèse
- Endodontie
- Orthodontie

2. Connaissances professionnelles:

- Hygiène
- Connaissance des appareils
- Prophylaxie

3. Radiologie

4 Conditions d'admission

- Avoir terminé la scolarité secondaire obligatoire en section maturité, moderne ou préprofessionnelle.
- Avoir signé un **contrat d'apprentissage** au sein d'une entreprise formatrice.

5 Modalités de la formation

Les cours débutent mi-août et se terminent fin juin. Les examens se déroulent durant le mois de juin.

Une journée de cours comprend 9 périodes de formation.

6 Certificat et titre

La personne qui a réussi une procédure de qualification reçoit le certificat fédéral de capacité (CFC).

Le CFC autorise ses titulaires à porter le titre légalement protégé de

«Assistant dentaire CFC» / «Assistante dentaire CFC».

7 Avantages et perspectives

L'assistant dentaire dispose d'une formation de base solide et généraliste lui permettant:

- d'accéder au marché du travail
- de compléter sa formation professionnelle par:
 - une maturité professionnelle
 - une formation d'hygiéniste

8 Renseignements

CPLN-EPC Ecole professionnelle commerciale

Maladière 84

CH-2002 Neuchâtel

Tél +41 (0)32 717 40 70

cpln-epc@rpn.ch - <https://www.cpln.ch/nos-formation/metiers-commerciaux/assistant-e-dentaire/>



Ecole technique
Ecole professionnelle commerciale
Ecole des arts et métiers
Ecole des métiers de la terre et de la nature
Ecole supérieure de droguerie
Ecole Supérieure du canton de Neuchâtel

CPLN
CH-2002 Neuchâtel
Rue de la Maladière 84
Case postale 212
Tél. +41 32 717 4000
cpln@rpn.ch
www.cpln.ch